



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2022/2023

PROCES-VERBAL N°08

Réunion du mardi 27 septembre 2022

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

ANTONY – STADE DE LA GRENOUILLERE – NNI 920020401

Cette installation sportive est classée en Niveau T7 SYN jusqu'au 07/07/2025.

Installation visitée par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 22/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 20/09/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- PV CDS mentionnant la capacité d'accueil
- Rapport de visite du 25/05/2022
- Tests in-situ du 25/03/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 27/09/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

1.2. Confirmations de niveau de classement

COLOMBES – STADE CHARLES PEGUY N°2 – NNI 920250202

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 09/07/2028.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 22/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 22/09/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- PV CDS mentionnant la capacité d'accueil
- Rapport de visite du 22/09/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 27/09/2032, sous réserve de transmission des tests in-situ avant le 27/03/2023.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

RUEIL MALMAISON – STADE JULES LADOUMEGUE – NNI 920630701

Cette installation sportive était classée en Niveau T7 SYN provisoire jusqu'au 13/03/2017.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 23/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T6 SYN signée par le propriétaire le 10/05/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- AAC
- Rapport de visite du 23/09/2022
- Tests in-situ du 07/09/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T6 SYN jusqu'au 27/09/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

VELIZY-VILLACOUBLAY – STADE SADI LECOINTE – NNI 786400101

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 30/09/2027.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 19/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 19/09/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- AOP
- Tests in-situ du 05/09/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 27/09/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

LOGNES – GYMNASSE DE LA FRATERNITE – NNI 772589901

Cette installation sportive est classée en Niveau Futsal 2 jusqu'au 30/01/2030.

Installation visitée par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 22/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau Futsal 2 signée par le propriétaire le 22/09/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- AOP
- Rapport de visite du 22/09/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau Futsal 2 jusqu'au 27/09/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

MANTES LA VILLE – STADE AIME BERGEAL – NNI 783620101

L'éclairage de cette installation sportive était classé en Niveau E4 jusqu'au 01/03/2021.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 21/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 21/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 483 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.53.
- Facteur d'uniformité : 0.72.

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 27/09/2023.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

BOIS D'ARCY – STADE JEAN MOULIN N°2 – NNI 780730102

L'éclairage de cette installation sportive était classé en Niveau E6 jusqu'au 18/01/2020.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 23/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 13/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 157 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.41.
- Facteur d'uniformité : 0.61.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 27/09/2024.

NANTERRE – STADE MARCEL PAYEN – NNI 920500401

L'éclairage de cette installation sportive était classé en Niveau E6 jusqu'au 15/09/2022.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 23/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 12/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 229 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.51.
- Facteur d'uniformité : 0.70.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 27/09/2024.

DRANCY – STADE CHARLES SAGE – NNI 930290101

L'éclairage de cette installation sportive est classé en Niveau E4 jusqu'au 30/09/2022.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 22/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 22/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 324 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.54.
- Facteur d'uniformité : 0.72.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 27/09/2023.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

NOISY LE SEC – STADE SALVADOR ALLENDE – NNI 930530101

L'éclairage de cette installation sportive était classé en Niveau E4 jusqu'au 29/10/2021.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 27/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 27/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 419 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.59.
- Facteur d'uniformité : 0.76.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 27/09/2023.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

LOGNES – GYMNASE DE LA FRATERNITE – NNI 772589901

L'éclairage de cette installation sportive n'avait jamais été classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 22/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau EFutsal 1 signée par le propriétaire le 22/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 882 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.50.
- Facteur d'uniformité : 0.71.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFutsal 1 jusqu'au 27/09/2024.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

PONTAULT COMBAULT – STADE LUCIEN MORANE N°1 – NNI 773730101

Reprise de dossier.

L'éclairage de cette installation sportive n'avait jamais été classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 19/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 19/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 177 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.43.
- Facteur d'uniformité : 0.62.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 20/09/2026.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

4. DIVERS